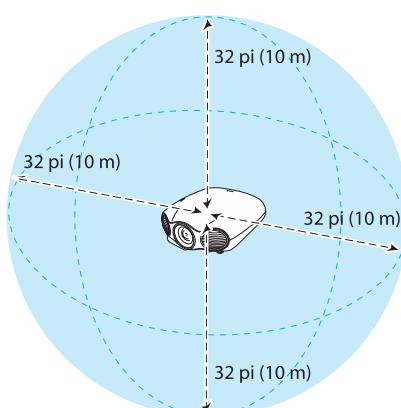


Installation rapide

Avant d'utiliser le projecteur, assurez-vous de lire les instructions de sécurité dans le *Guide de l'utilisateur* en ligne (consultez la section « Comment obtenir de l'aide »).

Choisissez un emplacement

Placez le projecteur à niveau et installez-le de manière à ce que l'objectif soit aligné avec le haut ou le bas de l'écran et centré horizontalement. Si cela n'est pas possible, utilisez la fonction de déplacement de l'objectif ou le bouton de correction trapézoïdale du projecteur afin de repositionner l'image (consultez la section « Réglez l'image »).



Pour voir correctement les images en 3D, vous devez porter des lunettes 3D RF et être à moins de 32 pi (10 m) du projecteur. Utilisez l'illustration ci-dessus pour déterminer la distance d'observation pour la projection 3D (l'ombrage représente la zone de projection 3D).

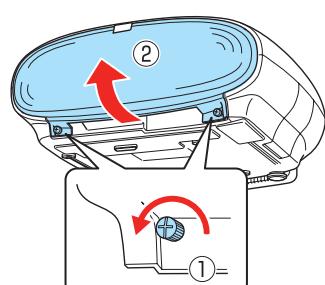
Consultez le *Guide de l'utilisateur* en ligne pour plus d'informations concernant l'emplacement du projecteur.

Branchez le projecteur

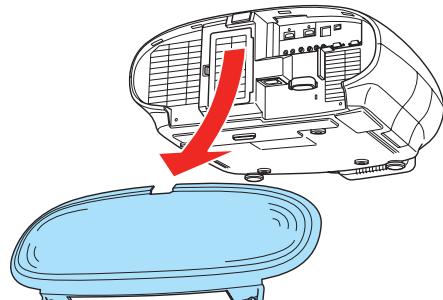
Choisissez parmi les connexions suivantes. Pour des types de connexion additionnels, consultez le *Guide de l'utilisateur* en ligne.

Dispositif vidéo

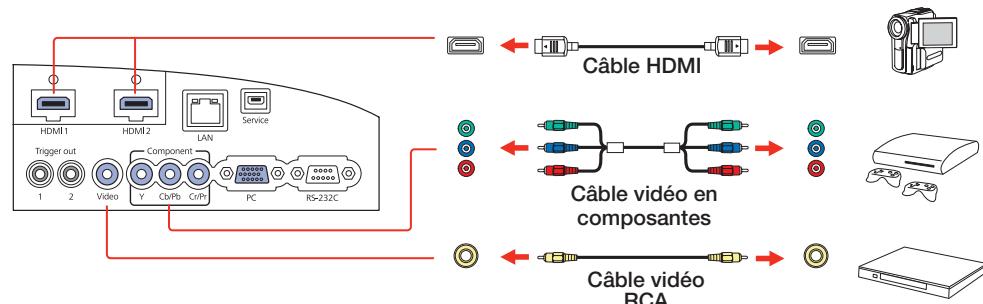
1 Desserrez les deux vis dans le bas du cache-câbles, puis tirez ce dernier vers l'avant.



2 Tirez le cache-câbles hors des rainures de la partie supérieure.



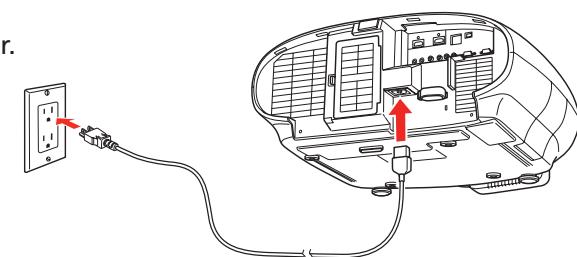
3 Branchez jusqu'à 4 dispositifs vidéo et utilisez les boutons Source de la télécommande ou le bouton ➤ du projecteur pour passer d'un dispositif à l'autre.



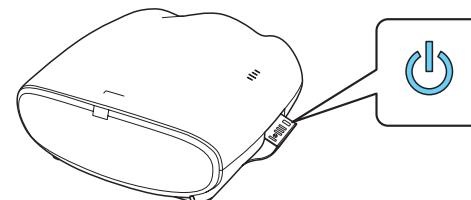
Mettez le projecteur sous tension

1 Mettez la source vidéo sous tension.

2 Branchez le projecteur.



3 Appuyez sur le bouton d'alimentation du projecteur ou sur le bouton **On** de la télécommande. L'obturateur s'ouvre et le témoin d'alimentation clignote en bleu, puis reste allumé.

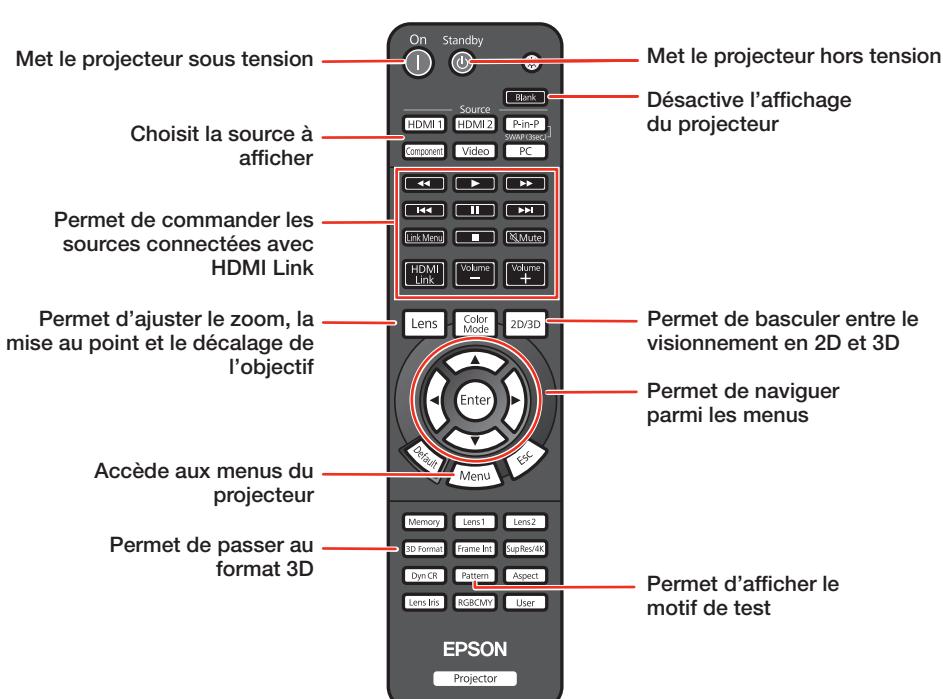
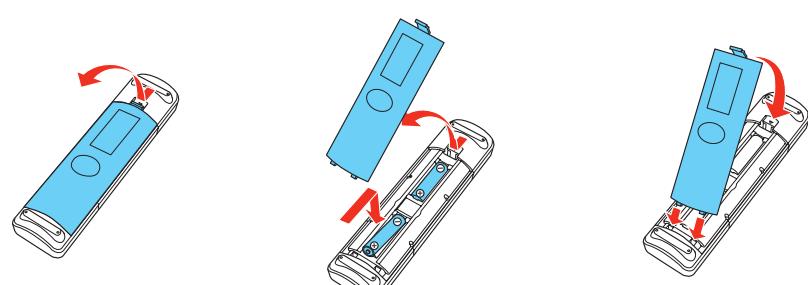


Remarque : Pour mettre le projecteur hors tension, appuyez sur le bouton d'alimentation du projecteur ou sur le bouton **Standby** de la télécommande.

4 La langue par défaut du système de menus est l'anglais. Pour sélectionner une autre langue, appuyez sur le bouton **Menu** du projecteur ou de la télécommande. Sélectionnez **Settings** et appuyez sur **Enter**. Sélectionnez **Language** et appuyez sur **Enter**. Sélectionnez votre langue et appuyez sur **Enter**. Appuyez sur le bouton **Menu** pour quitter le système de menus.

Utilisation de la télécommande

Assurez-vous que les piles sont installées tel qu'illustré (deux piles AA).



Pour plus d'informations sur l'utilisation de la télécommande, consultez le *Guide de l'utilisateur* en ligne.



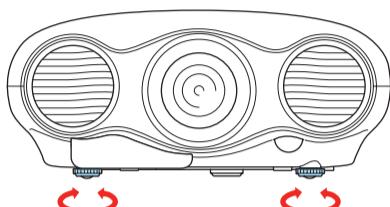
412629800

Réglez l'image

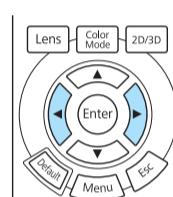
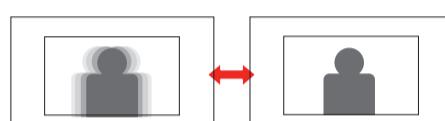
- 1 Appuyez sur le bouton **Pattern** de la télécommande pour afficher un motif de test.



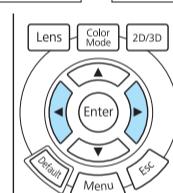
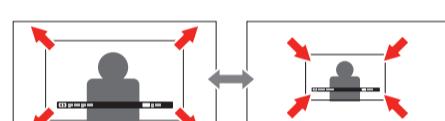
- 2 Pour déplacer l'image vers le haut ou pour corriger une image inclinée, réglez les pattes avant tel qu'illustré ci-dessous.



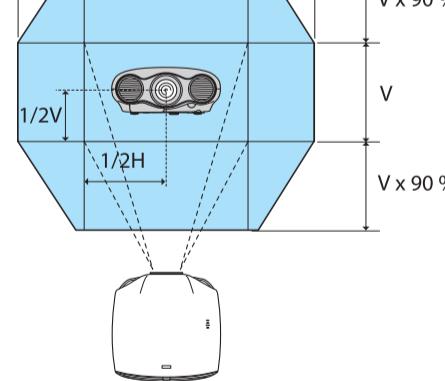
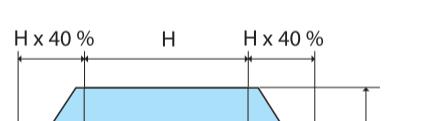
- 3 Appuyez sur le bouton **Lens** de la télécommande et utilisez les boutons **◀** et **▶** pour la mise au point de l'image.



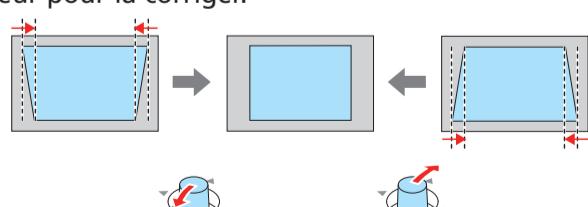
- 4 Appuyez sur le bouton **Lens** de la télécommande de nouveau et utilisez les boutons **◀** et **▶** pour réduire ou agrandir la taille de l'image.



- 5 Appuyez sur le bouton **Lens** de la télécommande de nouveau et utilisez les boutons **▲**, **▼**, **◀** et **▶** pour repositionner l'image.



- 6 Si votre image ressemble à ou à , vous pouvez utiliser le bouton du projecteur pour la corriger.



Remarque : L'utilisation du réglage de la correction trapézoïdale peut affecter la taille et la résolution en vigueur de votre image. Si vous le pouvez, modifiez le positionnement de votre projecteur afin d'éliminer la déformation trapézoïdale de l'image et utilisez l'option de décalage de l'objectif afin de positionner l'image, au besoin.

Visionnez des images en 3D

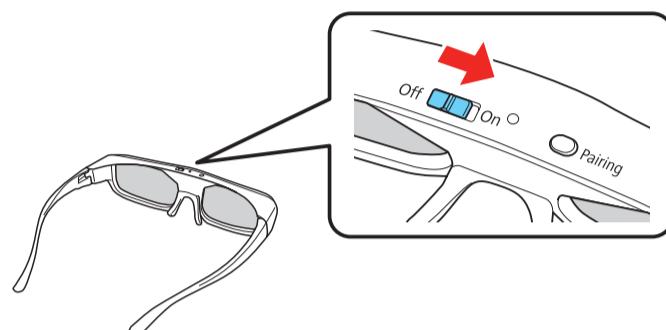
Pour voir du contenu en 3D, vous devez d'abord brancher un dispositif vidéo compatible 3D à l'un des ports HDMI de votre projecteur.

- 1 Allumez le dispositif vidéo compatible 3D et lancez la lecture.

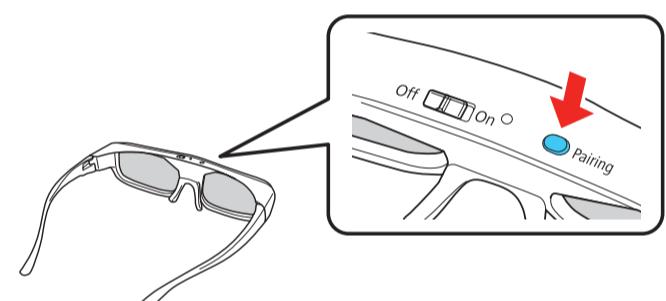
Remarque : Assurez-vous de régler le dispositif vidéo afin qu'il effectue la lecture du contenu en mode 3D.

- 2 Appuyez sur le bouton **2D/3D** de la télécommande, au besoin.

- 3 Faites glisser l'interrupteur sur vos lunettes 3D à la position **On**.



Remarque : Si vos lunettes n'affichent pas automatiquement du contenu 3D, il est possible que vous deviez effectuer le pairage avec le projecteur. Placez les lunettes à moins de 10 pi (3 m) du projecteur, puis appuyez et maintenez enfoncé le bouton **Pairing** sur les lunettes 3D pendant au moins 3 secondes. Le témoin d'état des lunettes clignotera en alternance en vert et rouge, puis il demeurera vert pendant 10 secondes si le pairage a été réussi.



Vous pouvez convertir automatiquement du contenu 2D HDMI en 3D. Pour activer l'option de conversion 2D à 3D, appuyez sur le bouton **Menu** du projecteur ou de la télécommande. Sélectionnez **Signal** et appuyez sur **Enter**, puis sélectionnez **Configuration 3D** et appuyez sur **Enter**. Sélectionnez **Conversion 2D à 3D** et appuyez sur **Enter**. Sélectionnez le paramètre **Faible**, **Moyen** ou **Fort**, puis appuyez sur **Enter**.

Consultez le *Guide de l'utilisateur* en ligne pour obtenir plus d'informations concernant le réglage des images 3D.

Dépannage

Si vous voyez un écran vide ou si le message **Pas de signal** s'affiche après avoir mis sous tension votre source vidéo ou votre ordinateur, vérifiez ce qui suit :

- Assurez-vous que le témoin d'alimentation du projecteur est bleu et qu'il ne clignote pas.
- Appuyez sur le bouton du projecteur ou sur l'un des boutons Source de la télécommande pour passer à la bonne source d'image, au besoin.
- Si vous utilisez un ordinateur portable Windows®, enfoncez la touche de fonction de votre clavier qui vous permet d'afficher sur un moniteur externe. Cette touche peut également être étiquetée **CRT/LCD** ou peut être identifiée par une icône comme . Il est possible que vous deviez maintenir la touche **Fn** du clavier de votre ordinateur portable enfoncee au même moment (comme **Fn + F7**). Vous devez attendre quelques instants pour que l'image s'affiche.

- Si vous utilisez un ordinateur portable Mac, ouvrez **Préférences système** et sélectionnez **Moniteurs**. Cliquez sur l'onglet **Disposition** et cochez la case **Recopie vidéo**.

Si les images en 3D ne s'affichent pas correctement, vérifiez ce qui suit :

- Appuyez sur le bouton **2D/3D** pour passer au mode de visionnement 3D, au besoin.
- Assurez-vous d'être dans la portée du visionnement en 3D. Consultez la section « Choisissez un emplacement » à l'endos de cette affiche ou le *Guide de l'utilisateur* en ligne pour plus d'informations.
- Assurez-vous que vos lunettes 3D sont chargées et ne sont pas en mode attente. Faites glisser l'interrupteur de mise sous tension sur les lunettes 3D à la position **Off**, puis de nouveau à la position **On**.
- Appuyez sur le bouton **Menu** de la télécommande, sélectionnez le menu **Signal**, puis **Configuration 3D**, et sélectionnez **Format 3D**. Assurez-vous que l'option **Auto** est sélectionnée.
- Vérifiez que le dispositif vidéo et le contenu multimédia sont tous les deux compatibles 3D. Veuillez vous référer à la documentation fournie avec votre dispositif vidéo pour plus d'informations.

Comment obtenir de l'aide

Manuel

Pour obtenir plus d'informations concernant l'utilisation du projecteur, cliquez sur l'icône sur votre bureau afin d'accéder au manuel en ligne (requiert une connexion Internet). Si vous n'avez pas d'icône pour le guide de l'utilisateur, vous pouvez l'installer à partir du CD.

Services de soutien téléphonique

Pour utiliser l'assistance technique Epson® PrivateLine®, composez le 1 800 637-7661. Ce service est disponible durant toute la durée de votre garantie. Vous pouvez aussi parler à un spécialiste du soutien pour projecteurs en composant le 905 709-3839.

Les heures de soutien sont de 6 h à 20 h, heure du Pacifique, du lundi au vendredi et de 7 h à 16 h, heure du Pacifique, le samedi. Les heures et les jours de soutien peuvent être sujets à changement sans préavis. Des frais d'interurbain sont éventuellement à prévoir.

Soutien Internet

Visitez le site Web epson.ca/support et cliquez sur **Français**. Pour contacter Epson par courriel, veuillez cliquer sur **Soutien par courriel**. Ensuite, suivez les instructions à l'écran.

Enregistrement

Enregistrez votre produit dès aujourd'hui pour obtenir des renseignements sur les mises à jour de produits et des offres exclusives. Vous pouvez enregistrer le projecteur en utilisant le CD inclus ou en ligne à epson.com/webreg (site Web présenté en anglais seulement).

Accessoires optionnels

Pour obtenir la liste des accessoires optionnels, consultez le *Guide de l'utilisateur* en ligne.

Vous pouvez vous procurer des lunettes RF 3D (numéro de pièce V12H548006) ou d'autres accessoires auprès d'un revendeur agréé Epson. Composez le 1 800 463-7766 pour obtenir les coordonnées du revendeur le plus près de chez vous. Ou vous pouvez effectuer vos achats en ligne à epson.ca (site Web présenté en anglais seulement).

Avis

Laser

Conforme aux normes de performance de la FDA pour les produits laser à l'exception des écarts conformément à l'avis Laser n° 50, daté du 24 juin 2007.

Consignes de sécurité et caractéristiques Bluetooth

Contient un module Bluetooth de modèle : DBUB-E207

Ce document contient des consignes de sécurité et une description des caractéristiques. Lisez attentivement ce document avant l'utilisation pour assurer votre sécurité ainsi que le rendement optimal du produit.

É.-U.

Contient FCC ID : BKMAE-E207

Cet appareil est conforme à la partie 15 de la réglementation FCC. Le fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes : (1) cet appareil ne doit pas causer de brouillage préjudiciable, et (2) cet appareil doit accepter tout brouillage reçu, y compris le brouillage pouvant provoquer un fonctionnement indésirable.

À l'issue des tests dont il a fait l'objet, cet équipement a été déclaré conforme aux normes des appareils numériques de classe B, conformément à la partie 15 de la réglementation FCC. Ces normes sont destinées à assurer un niveau de protection adéquat contre les interférences dans les installations résidentielles. Cet équipement produit, utilise et peut émettre des fréquences radioélectriques et, s'il n'est pas installé ou utilisé conformément aux directives, peut brouiller les ondes radio ou télévisuelles. Toutefois, il est impossible de garantir qu'aucune interférence ne se produira dans une installation particulière. Si cet équipement brouille la réception des ondes radio et télévisuelles, ce que vous pouvez déterminer en éteignant et en rallumant l'équipement, nous vous encourageons à prendre l'une des mesures correctives suivantes :

- Réorientez ou déplacez l'antenne.
- Éloignez l'appareil du récepteur.
- Branchez l'équipement dans une autre prise ou dans un autre circuit que celui du récepteur.
- Demandez conseil au revendeur de l'appareil ou à un technicien radio/télévision expérimenté.

Mise en garde : Toute modification non expressément autorisée par le fabricant peut annuler la permission d'utilisation du matériel.

Ce transmetteur ne doit pas être installé au même endroit qu'une autre antenne ou un autre émetteur ou utilisé conjointement à une autre antenne ou un autre émetteur.

Déclaration d'exposition aux radiations :

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements FCC établies pour un environnement non contrôlé. Cet équipement doit être installé et utilisé avec un minimum de 20 cm (7,8 po) de distance entre la source de rayonnement et votre corps.

Canada

Contient IC : 1052D-E207

Cet appareil numérique de la classe B est conforme à la norme NMB-003 du Canada.

Cet appareil est conforme à la norme CNR-210 d'Industrie Canada. Le fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes : (1) cet appareil ne doit pas causer de brouillage préjudiciable, et (2) cet appareil doit accepter tout brouillage reçu, y compris le brouillage pouvant provoquer un fonctionnement indésirable.

Déclaration d'exposition aux radiations :

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements IC établies pour un environnement non contrôlé. Cet équipement doit être installé et utilisé avec un minimum de 20 cm de distance entre la source de rayonnement et votre corps.

Déclaration de conformité

Selon la norme 47CFR, parties 2 et 15, régissant les ordinateurs personnels et périphériques de classe B, et/ou les unités centrales et les dispositifs d'alimentation électrique utilisés avec les ordinateurs personnels de classe B :

Nous : Epson America, Inc.
Situés à : 3840 Kilroy Airport Way MS: 3-13
Long Beach, CA 90806, É.-U.
Téléphone : (562) 981-3840

Déclarons sous notre seule et unique responsabilité que le produit identifié dans la présente est conforme à la norme 47CFR, parties 2 et 15, des règles FCC régissant les dispositifs numériques de classe B. Chaque produit commercialisé est identique à l'appareil représentatif testé et jugé conforme aux normes. Les dossiers tenus indiquent que l'équipement produit se situe dans les limites acceptables, du fait de la production en quantité et des essais réalisés sur une base statistique, en conformité avec le règlement 47CFR, alinéa 2.909. Le fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes : (1) cet appareil ne doit pas causer de brouillage préjudiciable, et (2) cet appareil doit accepter tout brouillage reçu, y compris le brouillage pouvant provoquer un fonctionnement indésirable.

Nom commercial : Epson
Type de produit : Projecteur
Modèle : H488A
Nom de marketing : PowerLite Pro Cinema LS10000

Garantie limitée d'Epson America, Inc.

Garantie limitée de trois ans sur le projecteur et garantie limitée d'un an sur les lunettes 3D.

Ce que couvre la garantie : Epson America, Inc. (« Epson ») garantit au premier acheteur au détail que le produit Epson couvert par la présente garantie limitée s'il est acheté neuf et utilisé seulement au Canada, aux États-Unis ou à Puerto Rico, sera exempt de défaut de fabrication et de vice de matériau pendant une durée de trois (3) ans à compter de la date d'achat d'origine. Cette garantie limitée s'applique seulement au projecteur. Elle ne s'applique pas aux lunettes 3D. Les lunettes 3D ont une garantie limitée d'un (1) an à compter de la date d'achat d'origine. Pour toute intervention au titre de la garantie, vous devez fournir la preuve de la date d'achat d'origine.

Ce que fera Epson pour remédier aux problèmes : Si votre produit doit être réparé durant la période où il est couvert par la garantie limitée, veuillez appeler Epson au numéro inscrit dans le bas de cette déclaration et assurez-vous d'être en mesure d'indiquer le modèle, le numéro de série et la date d'achat d'origine. Epson pourra, à son choix, réparer ou remplacer l'appareil défectueux sans frais de pièces ou de main-d'œuvre. Si Epson autorise le remplacement du projecteur défectueux, Epson vous enverra un produit de remplacement, en port payé si vous avez une adresse au Canada, aux États-Unis ou à Puerto Rico. Il vous incombe d'emballer correctement l'unité défectueuse et de la retourner à Epson dans un délai de cinq (5) jours ouvrables après avoir reçu l'unité de remplacement. Epson vous demandera un numéro de carte de crédit ou de débit pour couvrir le coût du produit de remplacement au cas où vous ne retourneriez pas le produit défectueux. Lorsqu'Epson autorise le remplacement des lunettes 3D défectueuses, vous devez d'abord retourner les lunettes défectueuses à Epson. Une fois que nous aurons reçu les lunettes défectueuses, Epson vous enverra un produit de remplacement, en port payé si vous avez une adresse au Canada, aux États-Unis ou à Puerto Rico. Pour une réparation du produit, Epson vous demandera de lui envoyer ce dernier directement ou à son centre de service autorisé qui réparera le produit et vous le renverra. Vous avez la responsabilité d'emballer le produit et devez défrayer les coûts d'expédition vers et depuis le centre de service autorisé Epson. Lorsqu'une intervention au titre de la garantie nécessite l'échange du produit ou d'une pièce, l'article remplacé devient propriété d'Epson. Le produit ou la pièce de rechange pourront être neufs ou avoir été remis à neuf selon les normes de qualité d'Epson et, au choix d'Epson, le produit de remplacement peut être un autre modèle de type et de qualité semblables. La responsabilité d'Epson pour le remplacement du produit couvert par la présente garantie ne peut dépasser le prix de vente d'origine du produit couvert. Les produits et pièces de rechange sont couverts pour la période de garantie restante du produit couvert par la présente garantie limitée.

Ce que la garantie ne couvre pas : Cette garantie suppose l'utilisation normale du produit au Canada, aux États-Unis ou à Puerto Rico. Une utilisation excessive ou continue n'est pas considérée comme une utilisation normale. Cette garantie ne couvre pas les consommables tels que les filtres. La présente garantie n'est pas transférable. Epson ne sera pas tenue d'effectuer d'interventions au titre de la garantie lorsque l'étiquette ou le logo Epson, le numéro de série ou la

plaque signalétique ont été enlevés de l'appareil. Epson ne sera pas tenue d'effectuer d'interventions au titre de la garantie si le produit n'est pas correctement entretenu ou ne fonctionne pas correctement en raison d'une mauvaise utilisation, d'une utilisation abusive, d'une installation incorrecte, d'une négligence, d'avaries lors du transport, de dommages causés par un incendie, une inondation, la foudre, une surtension électrique, des problèmes logiciels, l'utilisation de cartes additionnelles ou de câbles de marque autre qu'Epson, d'une interaction avec des produits de marque autre qu'Epson ou d'une intervention effectuée par un tiers autre qu'Epson ou un prestataire de service Epson agréé. Les frais d'affranchissement, d'assurance ou d'expédition engagés pour faire réparer votre produit Epson au titre de la garantie avec retour en atelier seront à votre charge. Si une anomalie déclarée ne peut être identifiée ou reproduite, les frais engagés seront à votre charge.

STIPULATION D'EXONÉRATION DE GARANTIES : CE QUI PRÉCÈDE CONSTITUE LA SEULE GARANTIE ET EXCLUT TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE, D'APTITUDE À UNE FIN PARTICULIÈRE ET DE NON-VIOLATION DE DROITS. SAUF DISPOSITIONS CONTRAIRES, TOUTE DÉCLARATION OU GARANTIE FAITES PAR UNE AUTRE PERSONNE OU SOCIÉTÉ EST NULLE.

Recours : Votre recours exclusif et l'entièvre responsabilité d'Epson en cas de violation substantielle de cette entente seront limités à un remboursement du prix payé pour les produits Epson couverts par la présente entente. Toute action au titre de la garantie doit intervenir dans les 3 mois à compter de la date d'expiration de la garantie. Epson ne sera pas tenue responsable des retards ou des périodes de non-fonctionnement en raison de causes indépendantes de sa volonté. Sauf dispositions contraires dans la présente garantie écrite, Epson et ses filiales ne peuvent être tenues responsables des pertes, inconvénients ou dommages, incluant des dommages directs, particuliers, consécutifs ou indirects, incluant la perte de bénéfices, les coûts de l'équipement de substitution, le temps d'arrêt, les réclamations des tiers, incluant les clients, ou les dommages matériels résultant de l'utilisation ou de l'impossibilité d'utiliser les produits Epson, qu'elle soit causée par une violation de la garantie ou toute autre théorie juridique. Certaines juridictions n'autorisent pas de limitations sur les garanties ou les recours pour violation dans certaines transactions. Dans de telles juridictions, les limites indiquées dans ce paragraphe et dans le paragraphe précédent pourraient ne pas s'appliquer.

Au Canada, les garanties englobent les garanties et les conditions.

Arbitrage, lois applicables : Tout litige découlant de cette Entente sera réglé par arbitrage, devant un seul arbitre, à Los Angeles, Californie, É.-U., conformément aux règles d'arbitrage commerciales de l'American Arbitration Association, et la décision rendue lors de l'arbitrage pourra faire l'objet d'un jugement par tout tribunal compétent. La présente Entente s'interprète conformément aux lois de l'État de la Californie, à l'exception de cette clause d'arbitrage, qui sera interprétée conformément au Federal Arbitration Act.

Pour trouver le revendeur Epson autorisé le plus près de chez vous, visitez le site Web à l'adresse epson.ca.

Pour trouver le centre de service agréé Epson le plus près de chez vous, visitez le site Web à l'adresse epson.ca/support (site Web présenté en anglais seulement).

Pour communiquer avec Epson Connection^{ms}, veuillez composer le 1 800 637-7661, le 905 709-3839 (Canada) ou le 562 276-4394 (É.-U.). Vous pouvez nous écrire à l'adresse suivante : Epson America, Inc., P.O. Box 93012, Long Beach, CA 90809-3012, É.-U.

EPSON[®]
EXCEED YOUR VISION

Wi-Fi
TM
REFLECTIVE

3LCD
REFLECTIVE

EPSON et PowerLite sont des marques déposées et EPSON Exceed Your Vision est un logotype déposé de Seiko Epson Corporation. PrivateLine est une marque déposée d'Epson America, Inc.

Mac est une marque de commerce d'Apple, déposée aux États-Unis et dans d'autres pays.

Avis général : Les autres noms de produit figurant dans le présent document ne sont cités qu'à titre d'identification et peuvent être des marques de commerce de leurs propriétaires respectifs. Epson renonce à tous les droits associés à ces marques.

L'information contenue dans ce guide peut être modifiée sans préavis.

© 2014 Epson America, Inc., 4/14

Pays d'impression : XXXXXX

CPD-40291